

62510 - Création et diffusion culturelles

**Proposition d'attribution de subventions  
d'investissement dédiées à l'équipement scénique dans  
le domaine de la création et de la diffusion culturelles**

CP/2020/249

**Service chef de file :**

K2 - Développement culturel et touristique

**Service associé :**

K210 - Développement culturel et artistique - Direction

Résumé :

Le dispositif d'aide pour l'achat de petits matériels dédiés à l'équipement scénique, numérique et technique des structures culturelles, voté en Commission Permanente du 8 juillet 2019 (Délibération n° CP/2019/293), permet un soutien adapté et immédiat en matière de création et de diffusion artistique. Ces investissements ponctuels peuvent s'adosser à des projets de territoire (création et diffusion culturelles) élaborés dans le cadre de la démarche structurante des contrats départementaux.

L'aide est attribuée dans la limite des crédits affectés au budget de la collectivité et peut aller jusqu'à 25% du montant HT (pour les collectivités) et TTC (pour les associations) des acquisitions ou des travaux. Elle est plafonnée à 15 000 € par projet.

Le présent rapport propose à la Commission Permanente d'attribuer des subventions aux projets d'investissement culturel de la Ville de Sélestat, de la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn et de l'association Maison Théâtre, pour un montant total de 22 649 €.

**Proposition d'attribution d'une subvention à la Ville de Sélestat pour le renouvellement du parc de matériel scénique de la salle de spectacle des Tanzmatten**

La Ville de Sélestat souhaite moderniser le parc de matériel scénique de la salle de spectacle des Tanzmatten pour maintenir une offre culturelle de qualité et valoriser le travail des artistes professionnels et amateurs.

L'équipement des Tanzmatten, qui compte 1 200 abonnés, a été labellisé "Relais Culturel" par le Département du Bas-Rhin et bénéficie, dans ce cadre, d'un nouveau conventionnement pour la période 2020-2021. Les relais culturels représentent un appui considérable au développement culturel du territoire. La mise en œuvre de leur projet vise à renforcer le lien social, favoriser l'épanouissement des personnes et renforcer l'attractivité des territoires.

La salle de spectacle se compose de gradins fixes de 250 places, de gradins télescopiques de 200 places et d'une scène de 200m<sup>2</sup>. Elle peut accueillir entre 450 et 850 spectateurs et proposer des spectacles aux configurations techniques et artistiques différentes. La programmation culturelle est très éclectique (théâtre, nouveau cirque, musique, jeune public et danse) et accompagnée d'actions culturelles auprès des publics.

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement à la création artistique, l'équipe des Tanzmatten souhaite renouveler le matériel scénique de cette salle qui date de 2003 et ne répond plus aux besoins techniques des compagnies. Le coût total de l'investissement est de 29 236,27 € TTC (24 363,56 € HT).

Sur avis favorable de la Commission Territoriale Sud, réunie le 31 août 2020, il est proposé à la Commission Permanente d'attribuer une subvention de 6 091 € à la Ville de Sélestat pour le renouvellement du parc de matériel scénique de la salle de spectacle des Tanzmatten.

### **Proposition d'attribution d'une subvention à la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn pour l'acquisition d'une scène mobile couverte**

Le territoire de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn, composé de 24 communes regroupant plus de 18 000 habitants, s'étend jusqu'à la frontière allemande. Il comprend plusieurs musées rattachés au réseau du Parc naturel régional des Vosges du Nord mais ne dispose d'aucune salle de spectacle vivant.

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn considère que l'accès à la culture pour tous, notamment en milieu rural et en dehors des pôles urbains, est un des vecteurs de cohésion sociale. Son projet artistique et culturel autour de l'ambition destination territoire à énergie positive et de la cité des énergies est de rendre la culture accessible à tous les habitants de son territoire en proposant des spectacles dans des espaces ouverts (Fleckenstein, Clairière de la Cité des énergies...), en complément de l'offre culturelle des salles de spectacles des territoires limitrophes.

Elle projette d'acquérir une scène mobile couverte facile de montage et d'utilisation dont le coût total est de 59 532 € TTC (49 610 € HT). Celle-ci lui permettra de construire ce projet artistique et culturel en s'inscrivant dans des réseaux pour accueillir des spectacles délocalisés (festival Au grès du Jazz, ...), en proposant une programmation en lien avec les partenaires et les associations culturelles locales, en initiant une coopération culturelle avec les scènes voisines, notamment les Scènes du Nord, en accompagnant les jeunes dans la réalisation de leur projet culturel dans le cadre du dispositif « jeunes engagés ».

Sur avis favorable de la Commission Territoriale Nord, réunie le 31 août 2020, il est proposé à la Commission Permanente d'attribuer une subvention de 12 403 € à la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn pour l'acquisition d'une scène mobile couverte.

### **Proposition d'attribution d'une subvention à l'association Maison Théâtre pour l'équipement de la scène du Théâtre du Tambourin**

La Maison Théâtre est une association créée en 2012. Elle s'est installée en 2014 au Théâtre du Tambourin, dans les locaux au Centre Socio-Culturel de l'ARES à Strasbourg. Les objectifs de l'association sont d'offrir une pratique de théâtre amateur, être un lieu de réflexion sur la pratique, un lieu de rencontre entre amateurs et professionnels. Elle accueille chaque année plus de 2 300 participants à ses ateliers, dont plus de 1 300 adolescents et près de 700 enfants et contribue au développement de l'éducation artistique et culturelle.

En 2020, l'association a bénéficié d'une subvention départementale de 8 000 € pour ses activités de pratique et de professionnalisation en art dramatique et de 7 000 € pour la mise en place d'un Centre de ressources pour la pratique du théâtre en amateur dans le Bas- Rhin (arrêté 493 du 14 avril 2020). Pour soutenir ses missions de Centre de Ressources, une convention d'objectifs est en cours d'élaboration pour la période 2020-2023. La Ville de Strasbourg sera cosignataire de cette convention.

L'association a réalisé différents travaux dans la salle du Tambourin pour en faire un lieu destiné à la pratique du théâtre. Elle souhaite aujourd'hui améliorer le parc électrique et agrandir la scène de deux mètres en profondeur afin de permettre un passage de jardin à cour par l'arrière-scène et d'installer sur l'ensemble de la scène des barres pour suspendre des nouveaux penderillons et projecteurs. Le coût total de l'investissement est de 16 617,15 € TTC (13 847,63 € HT).

Sur avis favorable de la Commission Territoriale Eurométropole, réunie le 3 septembre 2020, il est proposé à la Commission Permanente d'attribuer une subvention de 4 155 € à l'association Maison Théâtre pour l'équipement de la scène du Théâtre du Tambourin.

<b>Identifiant de l'AP</b>	<b>Libellé de l'AP</b>	<b>Montant de l'AP</b>	<b>Montant disponible sur l'AP (non engagé)</b>	<b>Montant proposé</b>
CREDIFINV 2019 - 1	G 2019 2021 Création diffusion culturelles	450 000,00 €	333 541,00 €	22 649,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer une subvention aux bénéficiaires figurant dans le tableau annexé à la présente délibération pour un montant total de 22 649 €, réparti comme suit :*

*- 6 091 € à la Ville de Sélestat pour le renouvellement du parc de matériel scénique de la salle de spectacle des Tanzmatten ;*

*- 12 403 € à la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn pour l'acquisition d'une scène mobile couverte ;*

*- 4 155 € à l'association Maison Théâtre pour l'équipement de la scène du Théâtre du Tambourin.*

*Le paiement des subventions interviendra sur présentation des factures de travaux ou d'acquisition de matériel scénique.*

Strasbourg, le 04/09/20  
Le Président du Conseil Départemental

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'F' followed by a long, sweeping horizontal stroke that curves upwards at the end.

Frédéric BIERRY